

Les concours

L'**aide-soignant(e)** contribue à une prise en charge globale des patients en liaison avec les autres intervenants au sein d'une équipe en milieu hospitalier, en maison de retraite ou même à domicile. Elle (il) dispense, sous la responsabilité de l'infirmier(e), les soins visant à répondre aux besoins d'entretien et de continuité de la vie de l'être humain et à compenser partiellement un manque ou une diminution d'autonomie de la personne.

Quels diplômes pour quels concours ?

Le concours d'entrée dans les écoles d'aide-soignante est réservé aux candidat(e)s âgé(e)s de 17 ans à la fin de l'année des épreuves de sélection, sans condition de diplôme.

Le concours comprend une épreuve écrite (culture générale dans le domaine de la biologie humaine, de la nutrition ou de l'alimentation) et un entretien individuel de 20 minutes portant sur le domaine sanitaire et social.

La formation d'aide soignante à l'issue de l'admission se déroule en alternance sur 10 mois.

En savoir plus

Chaque école organise ses concours :

IFSI école d'aide soignante Rochefort – Tél. 05 46 82 20 44

IFSI école d'aides soignantes Poitiers - Tél. 05 49 44 44 68

Ecole aide soignante Niort - tel : 05.49.78.25.24

IFSI école d'aides-soignants La Rochelle - Tél. 05 46 45 51 30

Institut de Formation Aide-soignant de Saintes - Tél. 05 46 92 77 41

IFAS Angoulême - Tél. : 05.45.24.25.34